



ESPACE ARTISTIQUE DE L'ANJOU
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
CS 40009 - 49180 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU CEDEX

PRÉPARATION DE VOTRE VISUEL

Ce visuel sera place sur notre site internet et envoyé par mail aux personnes et organismes de notre fichier

Presse/Communication :

Les artistes doivent :

- **Faire la promotion des expositions : affichage, relation avec la presse, invitations, vernissage...**

Journalistes à contacter un mois avant votre exposition :

Andrée BORETTI : andree.boretti@gmail.com

Agnès DUMONT : agnes.dumont49@sfr.fr

Martine BACHELET : aumage@sfr.fr

- **Envoyer l'affiche de votre exposition obligatoirement par mail à :**

- e.menu@ville-stbarth.fr : Communication sur l'agenda du site de la ville de St Barthélémy ;

- julien.rebillard@ville.angers.fr (avec en plus quelques lignes de votre démarche artistique).

- fa.thareau@gmail.com un mois avant votre exposition afin d'en faire la promotion sur le site et Facebook. Suite à votre installation, vous pouvez envoyer 2 ou 3 photos ainsi qu'une description succincte de votre exposition afin de faire un article sur Facebook au début de votre expo. Vous pouvez faire de même à la fin de l'expo.

Quand la mise sur le Site est-elle effectuée ?

L'affiche est publiée sur le site 2 semaines avant votre expo et sera réduite après la fin de celle-ci

Format du fichier

- Privilégier un format JPEG qui permet une vision directe lors des envois mails
- Ne pas créer un fichier trop lourd, ce qui ralentit le temps d'envoi

Photocopies de ce visuel

Prévoir une vingtaine de photocopies couleur pour les invitations envoyées à Angers Loire Métropole et la Commune de St Barthélemy d'Anjou (en envoyer 10 à chacune)

Prévoir aussi quelques photocopies pour les affiches que vous placerez sur le site de l'Espace Artistique (vitres, panneaux d'information...)

Caractéristiques de l'image

- Visuel de format « Portrait » (vertical), mettant en avant 1 ou plusieurs œuvres des artistes exposants (voir notre site pour des exemples)
- Annonce de l'événement : dates de l'expo et date et horaires du vernissage : ce vernissage aura lieu le vendredi, sans dépasser 20h30 (le parc est fermé peu après).
- Vous n'êtes pas obligés de prévoir un vernissage. Vous pouvez aussi l'étendre sur le vendredi entier, ou le vendredi après-midi...
- Créneaux des permanences
- Adresse du lieu d'expo (voir entête)
- Nom des artistes
- Donner de préférence un titre pour votre expo collective, qui reflète votre groupe
- En bas de l'affiche, mettre les 3 logos suivants : **Espace Artistique de l'Anjou, Commune de Saint Barthélemy d'Anjou et Dalbe** (notre sponsor principal).



- En bas de l'affiche, mettre également ce bandeau :

Parc de Pignerolle 49124 St Barthélemy d'Anjou

www.espaceartistiquedelanjou.org

espace.artistique49@gmail.com

Les affiches sont à envoyer par courrier à :

M Rebillard Direction de la Communication
Angers Loire Métropole
83 rue du mail
BP 80011
49020 Angers Cedex

Isabelle RAIMBAULT
Communication
1 rue Jean Gilles
49124 St barthélemy d'Anjou

Consultation de notre Site Internet

Vous pouvez consulter notre Site qui vous donnera des exemples d'affiches à la page « Événements ».

Accès à notre Site :

- www.espaceartistiquedelanjou.org (taper sur la barre du haut)
- Par le rectangle Google (par exemple), taper Espace Artistique de l'Anjou : le nom technique du domaine apparaît

En cas de difficulté pour réaliser le visuel :

Contacter fa.thareau@gmail.com : coordonnées en haut de ce document